

Madame Caroline FONG épouse OLLIVIER

TARIFICATION

15.000 FCP / Heure H.T.

BARÈME DES FRAIS ET HONORAIRES DE MEDIATION

- Tarification au taux horaire: 17.500 XPF Hors Taxes
- Provision de 70.000 XPF Hors Taxes est payable à la charge du demandeur (règlement à effectuer avec la demande de médiation)
- Provision forfaitaire sur frais administratifs à la charge du demandeur : 30.000 XPF Hors Taxes (règlement à effectuer avec la demande de médiation)
- Les frais et débours sont refacturés (locations de salle, déplacements hors Tahiti et hébergement notamment)

Muriel LAVIGNE-AMADEO
Avocate à la Cour d'Appel de Papeete
Médiateur

Immeuble Poe Rava
Bld Pomare (Paofai)
B.P. 42245- 98713 Papeete
TAHITI - POLYNESIE FRANCAISE

Tél (689) 87 79 67 64

muriellavigneavocate@gmail.com

Papeete le 26 septembre 2019

Objet : Liste de tarifs pratiqués

I/ PRESTATIONS FOURNIES

Réalisation d'une médiation foncière

II/ HONORAIRES

Entretien individuelBase tarif horaire 7.500XPF
Entretien collectif.....Base tarif horaire 15.000XPF
Etude de documents.....Base tarif horaire 15.000XPF
Rédaction d'accord.....Base tarif horaire 20.000XPF
Secrétariat (convocations, correspondances, saisie accord).....Base tarif horaire 3000XPF

III/ FRAIS

Déplacement AVION.....Sur justificatifs
Déplacement VOITURE.....Base forfait 10.000XPF
Photocopies.....150XPF la page

Tous les honoraires sont indiqués TTC , T.V.A. incluse au taux en vigueur de 13%